



CONNAISSEZ-VOUS LES PUFF BARS® ?



Puff Bar®, Geek Bar®, DOT®, Elf Bar® : qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des cigarettes électroniques ou des vapoteuses jetables. Elles ressemblent beaucoup à un surligneur (par exemple : un stabilo).

Elles contiennent :

- une batterie
- du liquide (le plus souvent avec nicotine)
- des arômes

Elles sont faciles à utiliser car elles n'ont pas besoin d'être rechargées. Elles ne doivent pas être jetées dans la poubelle ni dans la nature. Elles doivent absolument être recyclées. Elles sont très appréciées par les jeunes .



Quels sont les risques ?

Elles sont vendues avec ou sans nicotine. La concentration de nicotine maximale autorisée est la même que pour les cigarettes classiques. Des produits avec des plus grandes quantités de nicotine sont vendus illégalement en Suisse. Si on consomme beaucoup de nicotine, le risque de développer une dépendance est important.



Attention, elles sont très addictives !

Les vapoteuses jetables sont moins irritantes que les cigarettes classiques. Elles ne font pas mal à la gorge. Elles contiennent au minimum 150 bouffées (environ 11 cigarettes) et au maximum 5'500 bouffées (environ 400 cigarettes).

On ne connaît pas encore ses effets à long terme sur la santé. On ne sait pas non plus si fumer des vapoteuses jetables amène à fumer des cigarettes classiques.





Comment reconnaître les vapoteuses jetables ?

Les vapoteuses jetables :

- sont très colorées
- ont des goûts fruités
- ont une odeur sucrée
- font penser à des bonbons
- ont un goût agréable qui donne envie d'en consommer plus
- ne sentent pas mauvais comme les cigarettes classiques
- permettent d'expirer un nuage de vapeur



Où peut-on acheter les vapoteuses jetables ?

Elles s'achètent dans les kiosques et sur internet. La loi genevoise interdit la vente aux mineurs mais les kiosques ne contrôlent pas toujours l'âge des clients. Des ados plus âgés vendent ou donnent aussi des vapoteuses aux plus jeunes.

Elles coûtent entre 8 CHF et 20 CHF, selon le nombre de bouffées.



Vous êtes un parent ?

Vous pouvez demander à votre enfant s'il connaît les vapoteuses jetables. Essayez d'éviter tout jugement.

Abordez le sujet :

- quand vous voyez quelqu'un vapoter
- quand vous passez devant de la publicité

Profitez de ce moment pour lui rappeler le risque élevé de dépendance.

Votre enfant vous a raconté que des vapoteuses jetables sont utilisées dans son école ? Parlez-en à la direction.

Vous avez d'autres questions ?

Contactez le CIPRET-Genève / Carrefour addictionS :



022 329 11 69



info@cipret.ch



carrefouraddictions.ch

Vous pouvez également consulter le site internet monado.ch

Avec le soutien de :